

Cinq mythes autour de l'investissement à impact

February 14, 2024 | by Samantha Steele



Résumé :

- Les stratégies de durabilité et d'ESG diffèrent considérablement et se situent aux deux extrémités du spectre de l'investissement durable.
- L'investissement d'impact n'est plus une classe d'actifs de niche, ayant connu une croissance exponentielle ces dernières années.
- Les investisseurs ne sacrifient pas les rendements au profit de l'impact.

Le terme 'durabilité' est devenu de plus en plus important dans l'industrie de l'investissement ces dernières années, mais cela ne signifie pas que le secteur est pleinement maîtrisé. L'investissement à impact, malgré sa popularité croissante, suscite de nombreuses interrogations et véhicule encore de nombreuses idées reçues sur son objectif et sa maturité en tant que classe d'actifs. Pour aider les investisseurs, nous allons tenter de démystifier cinq idées reçues entourant le paysage de l'investissement à impact.

Mythe 1 - L'investissement à impact n'est pas différent des stratégies existantes en matière de durabilité et d'ESG ?

L'une des idées reçues concernant l'investissement à impact est la confusion avec les stratégies existantes en matière de durabilité et d'ESG (environnementales, sociales et de gouvernance). En réalité, les deux diffèrent significativement, opérant aux deux extrémités du spectre de l'investissement durable ; l'investissement ESG est un cadre, alors que l'investissement à impact est une stratégie distincte.

À une extrémité du spectre, on trouve des investissements qui privilégient la rentabilité par rapport à l'impact - ici, vous trouvez des stratégies durables ou ESG qui se concentrent sur la compréhension de la manière dont une organisation gère les risques et les opportunités liés aux questions de durabilité. Les stratégies ESG tendent également à être basées sur des mesures rétrospectives de cet investissement.

À l'autre extrémité du spectre, nous avons des investissements qui privilégient l'impact par rapport à la rentabilité - il s'agit principalement d'investissements philanthropiques et de nature prospective. Dans ces cas, la rentabilité n'est pas priorisée, les projets présentant généralement des rendements inférieurs au marché, ainsi que des dons ou des subventions.

Entre ces deux extrémités du spectre, l'investissement à impact se situe au milieu. L'investissement à impact a pour objectif de générer un impact social et environnemental positif et mesurable ainsi qu'un rendement financier, "Profit with Purpose". Les stratégies à impact utilisent également les objectifs de développement durable des Nations unies pour identifier les investissements qui contribuent à résoudre les problèmes les plus pressants du monde. Il s'agit notamment des thèmes tels que l'inclusion financière, les soins de santé, le logement abordable, l'éducation et l'accès à l'énergie propre.

Mythe 2 - L'investissement à impact est encore à ses balbutiements et est trop de niche pour de nombreux investisseurs ?

La perception selon laquelle l'investissement à impact est une classe d'actifs non mature et de niche est un mythe qui obscurcit son potentiel transformatif. L'investissement d'impact a connu une croissance exponentielle, dépassant les 1 000 milliards de dollars en 2022, 41% de tous les investisseurs déclarant qu'ils prévoient d'augmenter leurs investissements visant à avoir un impact positif (1) sur l'environnement et la société. Cette tendance aura un impact fort sur le poids des arbitrages vers des investissements à impact au cours de la prochaine décennie.

La maturation du secteur est également attestée par l'entrée de grands gestionnaires de placement, la professionnalisation des investissements, la transparence et les moyens de négocier dans le secteur. À mesure que les investisseurs recherchent de plus en plus de résultats tangibles, l'investissement à impact émerge comme un choix résilient et durable. Les craintes de greenwashing diminuent à mesure que le secteur gagne en transparence et en crédibilité. En fait, une raison significative de la popularité croissante du secteur est qu'il permet aux investisseurs de quantifier leur investissement.

Mythe 3 - L'investissement à impact ne peut pas être quantifié ?

La mesurabilité de l'impact suscite de nombreuses interrogations en raison du caractère récent des stratégies d'investissement à impact. Cependant, l'impact peut être mesuré. Bien que des normes communes soient encore en évolution, un outil largement utilisé est l'IRIS+, développé par le RESEAU MONDIAL D'INVESTISSEMENT D'IMPACT, qui est un système que les investisseurs peuvent utiliser pour mesurer, gérer et optimiser leur impact. Parallèlement, des cadres de gestion et opérationnels ont été créés tels que les Principes directeurs pour la gestion de l'impact.

Chez Russell Investments, au cours de la dernière décennie, nous avons investi dans des stratégies à impact, examiné des cadres et des normes, et avons retenu le meilleur de ce que nous avons pu analyser. Pour cette raison, nous pensons qu'une approche de fonds de fonds est la stratégie idéale pour l'investissement à impact. Dans le cadre de cette approche, nous avons examiné plus de 300 fonds et établi un cadre d'évaluation des gérants. Pour le gérant sélectionné pour intégrer le portefeuille, nous surveillons sa performance et son impact tout au long du cycle de vie de cet investissement. Nous effectuons également une due diligence rigoureuse, en veillant à ce que les gérants établissent des indicateurs de performance clairs et les surveillent tout au long du cycle de vie de l'investissement.

Mythe 4 - Est-il vrai que les investisseurs doivent sacrifier les rendements avec les investissements à impact ?

Une idée reçue sur l'investissement à impact est qu'il s'agit de philanthropie déguisée et exige de sacrifier les rendements financiers. En réalité, les investisseurs ne renoncent pas aux performances, l'industrie ayant été conçue pour cibler le « profit with purpose », réalisant à la fois un impact et des rendements financiers.

Lorsque nous examinons les investissements à impact, nous évaluons la viabilité financière comme nous le ferions avec tout autre fonds non coté : nous examinons le modèle économique de l'investissement, les risques, la position concurrentielle et l'allocation du capital.

Nous voyons une gamme d'opportunités attractives pour l'investissement à impact à travers plusieurs tendances structurelles, notamment la transition énergétique, les stratégies climatiques, les besoins de santé en constante évolution, les disparités sociales et l'inclusion financière. Nous constatons des investissements dans ces domaines bénéficiant de flux de capitaux via les gouvernements, les industries et les consommateurs, avec le potentiel d'un impact positif sur la société et l'environnement tout en réalisant des rendements financiers attractifs.

Mythe 5 - L'investissement à impact se concentre-t-il uniquement sur la crise environnementale et la transition énergétique ?

Contrairement à l'idée selon laquelle l'investissement à impact tend exclusivement autour des préoccupations environnementales, l'alignement de l'industrie sur les Objectifs de développement durable des Nations unies offre un champ d'action diversifié. Au-delà de l'action climatique, les investissements à impact couvrent divers secteurs, notamment la santé, les disparités sociales et l'inclusion financière. L'investissement d'impact émerge comme un outil polyvalent, permettant aux investisseurs de contribuer à un changement positif de la société au niveau mondial.

A titre d'exemple, l'évolution des besoins dans le domaine de la santé, est un des secteurs sur lequel nous nous concentrons particulièrement, avec de nombreuses tendances stimulant la demande croissante de soins au cours des prochaines décennies. Ces tendances incluent l'augmentation de l'espérance de vie, les estimations des Nations unies suggérant qu'en 2050, plus de 16 % de la population mondiale aura plus de 60 ans. Une population plus âgée nécessitera une augmentation des dépenses en soins et services médicaux ainsi qu'une augmentation de la demande en solutions de santé, à la fois traditionnelles et technologiques. C'est pour cela que nous avons investi dans le développement de nouveaux hôpitaux et centres de soins, ainsi que dans des entreprises de technologies médicales qui devraient non seulement offrir des rendements à long terme aux investisseurs, mais également faciliter un changement positif dans le secteur de la santé.

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'investissement à impact, n'hésitez pas à visiter notre page web sur l'investissement responsable.

¹ Fidelity Charitable <https://www.fa-mag.com/news/millennials-pushing-impact-investing-growth-67403.html>

² <https://www.un.org/development/desa/en/news/population/world-population-prospects-2019.html>

Toute opinion exprimée est celle de Russell Investments, n'est pas une affirmation de fait, est sujette à modification et ne constitue pas un conseil en investissement.



Related content:

INVESTIR //



Pourquoi investir sur les marchés non cotés durant la baisse des marchés actions

Darren Spencer
SEPTEMBER 6, 2023

INVESTIR //



Marchés secondaires privés : passage à la vitesse supérieure

Brett Deits
MAY 6, 2023

INVESTIR //



Marchés obligataires : 2023, l'année de la renaissance ?

Stacy Joseph
JANUARY 26, 2023

RESTONS CONNECTÉS

Russell Investments France
Russell Investments
6, rue Christophe Colomb
75008 Paris

Solutions d'investissement
Solutions d'investissement
Marchés privés
L'investissement responsable

Insight
Perspectives de marchés
Revue de marché
Enquête annuelle ESG
Enquête sur les marchés privés

A propos de nous
Vue d'ensemble
Notre approche d'investissement
Nos équipes
Responsabilité Sociale d'Entreprise
Investissement responsable
Presse

AUSSI INTÉRESSANT

LA VALEUR DU CONSEILLER : PLUS IMPORTANTE QUE JAMAIS | IDEES | RUSSELL INVESTMENTS FRANCE | L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

© Russell Investments Limited 1995-2024. Tous droits réservés. Informations importantes | Déclaration sur la confidentialité | Politique en matière de cookies

Publié par Russell Investments France - 6, rue Christophe Colomb - 75008 Paris. Société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF N° GP-12000010 en date du 28 mars 2012. S.A.S. au capital de 3 370 000 euros immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 750 380 214 R.C.S. Paris.

L'actionariat de Russell Investments est composé d'une participation majoritaire détenue par TA Associates, avec une participation minoritaire détenue par Reverence Capital Partners. Certains membres du personnel de Russell Investments et d'Hamilton Lane Incorporated détiennent également des participations minoritaires non-contrôlantes.